

LES COMPTES PROVISOIRES DE L'AGRICULTURE EN 2011 EN PACA

Des revenus à la peine, plombés par la hausse des charges et les difficultés de la filière arboricole

Le revenu moyen des exploitations agricoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'établit à 21 900 € en 2011, soit une augmentation de 2,5 % sur un an et de 38 % par rapport au minima de 2009.

Néanmoins, cette augmentation ne marque pas encore un retour à la normale et n'est pas partagée par l'ensemble des filières. Si des embellies sont constatées en viticulture ou en élevage, des aléas conjoncturels et structurels pénalisent parfois fortement les revenus des filières maraîchère, arboricole ou horticole. En 2011, la valeur de la production régionale atteint les 2,9 milliards d'euros hors subventions, un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 2004. Cependant, la hausse des coûts de production grève fortement la valeur ajoutée des filières et plombe le revenu agricole régional. Aujourd'hui, les charges absorbent en effet plus des trois quarts de la valeur de la production hors subventions.

Un résultat courant avant impôts qui peine à se redresser

En 2011, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations régionales s'élève à 32 800 €. Ce résultat augmente d'un peu plus de 2 % sur un an et renoue avec des valeurs proches de la normale, c'est-à-dire des résultats décennaux amputés des minima des années 2005 et 2009, passablement désastreuses. Calculé en moyenne sur trois ans afin de limiter les effets conjoncturels dus à la volatilité des prix des produits agricoles, ce RCAI reste impacté par la difficile année 2009 et recule de 0,1 %. La tendance régionale est donc stable alors qu'en France métropolitaine, les exploitations renouent avec des revenus d'avant la crise de 2009. L'écart se creuse donc entre les exploitations de PACA et le reste du territoire : après une période favorable entre 2000 et 2004, le RCAI régional est distancé d'environ 23 % par le RCAI national. Sur longue période, la tendancielle du RCAI en PACA n'augmente que de 0,01 % par an entre

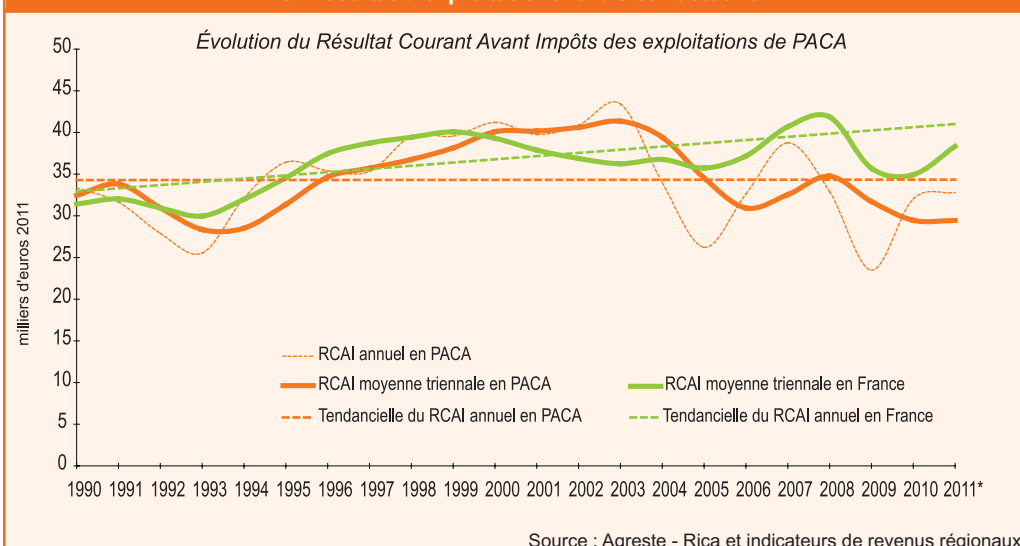
1990 et 2011 alors qu'en France cette augmentation atteint 1,1 %.

Ce résultat, provenant de l'activité courante des exploitations agricoles, doit rémunérer l'activité de la main d'œuvre non salariée, près de 1,5 UTA en moyenne par exploitation, les capitaux investis, et permettre le paiement des charges sociales de l'exploitant, qui restent relativement stables à 8 100 € en moyenne. Cette stabilité ne doit pas faire oublier que les charges sociales avaient considérablement augmenté entre 1990 et 2000, passant de 6 000 à 9 000 €.

Le résultat courant avant impôts des exploitations agricoles de PACA est de 32 800 € en 2011

Le revenu des exploitants agricoles de PACA est de 21 900 € en 2011

Un résultat d'exploitations faible et fluctuant



Une valeur de production en hausse, tirée par la viticulture, mais fortement grevée par l'accroissement des charges

En 2011, l'augmentation de la **valeur de la production agricole** (+ 0,1 % par rapport à 2010 et + 3,6 % par rapport à la moyenne des trois dernières années) explique pour l'essentiel celle du résultat des exploitations. Hors subventions, la valeur de la production en 2011 atteint 2,9 milliards d'euros, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2004. Cependant, cette augmentation globale de la valeur de la production masque des disparités fortes entre filières : les productions maraîchères et arboricoles sont en effet en net recul alors que la viticulture connaît un rebond, tant sur les volumes que sur les prix.

L'augmentation du revenu des exploitations aurait pu être supérieure si elle n'avait pas été grevée par l'augmentation considérable des charges sur la même période. Ces dernières enregistrent également leur niveau le plus élevé depuis vingt ans, juste après celui de 2005 : 2,2 milliards d'euros, l'équivalent de 77 % de la valeur de la production.

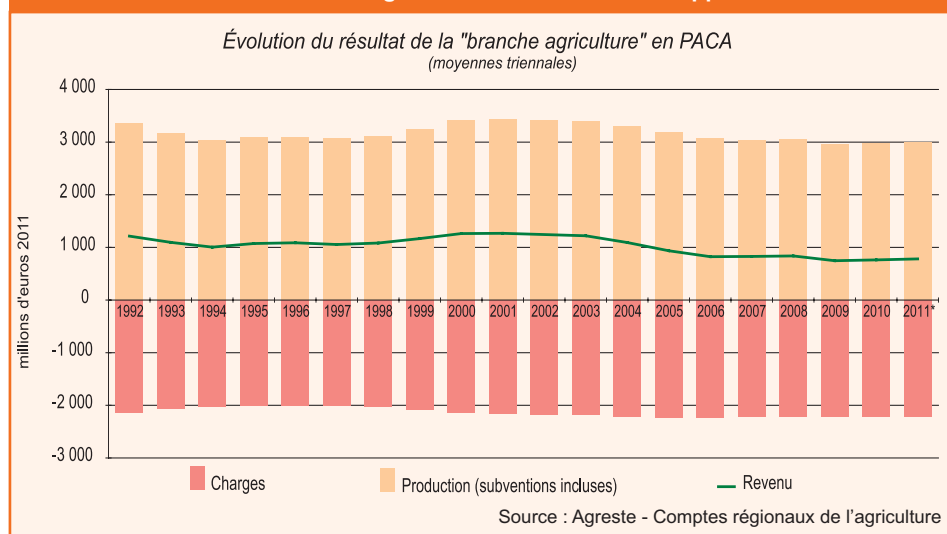
Les consommations intermédiaires augmentent en effet de 7 % en valeur sur un an tandis que les charges d'exploitation sont en hausse de 1 %. Depuis quinze ans, l'ensemble de ces charges a augmenté de plus de 12 % et pèse considérablement sur le résultat des exploitations agricoles.

En PACA, la hausse de 7 % du prix des **consommations intermédiaires** résulte essentiellement de la flambée des cours des produits pétroliers (+ 20 % sur un an, + 32 % depuis 2000) et des engrais et amendements (+ 40 % sur un an). Les produits pétroliers constituent pour la première fois cette année, le poste principal de charges courantes des exploitations régionales (157 millions d'euros en 2011). Depuis quelques années, de plus en plus d'exploitations maraîchères ou horticolas décalent leurs productions ou se reconvertissent, ne pouvant plus faire face à ce coût croissant sous des serres vieillissantes.

Le poste des semences et plants recule de 5 % sur un an, de 10 % depuis 2000, marqué par des rotations moins nombreuses ou des cessations d'activité en maraîchage et une poursuite de l'érosion du verger de fruitiers. Les dépenses inhérentes à la protection des cultures augmentent légèrement (+ 1 %) du fait des problèmes sanitaires apparus suite aux pluies de l'été et qui ont affecté certaines productions maraîchères comme le melon, mais surtout la vigne : pourriture grise, mildiou mosaïque et botrytis se sont en effet développés dans les différents bassins viticoles régionaux.

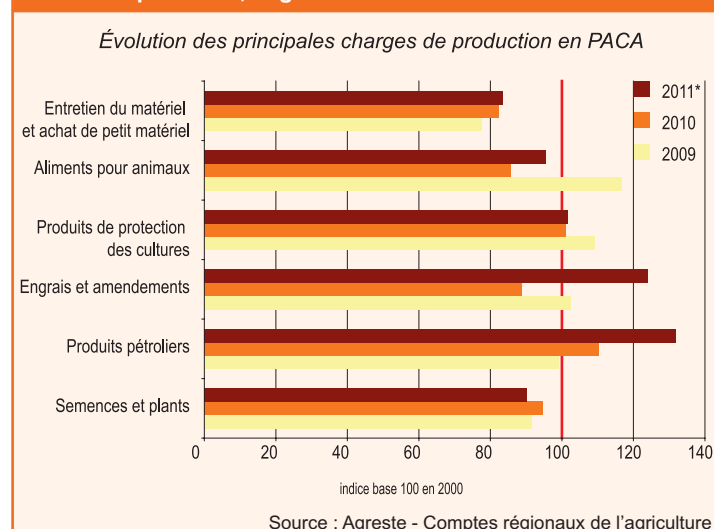
Au total, le niveau relatif des consommations intermédiaires des exploitations de PACA, atteint 40 % de la production hors subventions. Ce niveau est plus élevé France entière (60 %) du fait de l'influence forte de l'augmentation des coûts de l'alimentation animale dans les régions d'élevage.

Production et charges suivent des tendances opposées

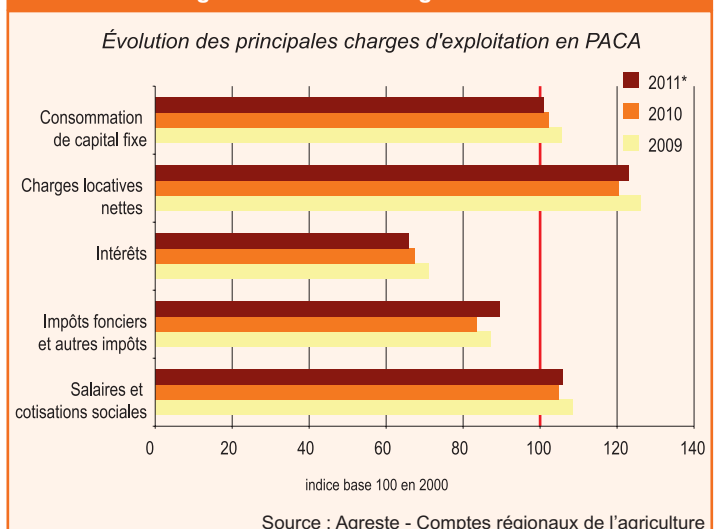


Les **charges d'exploitation** liées à l'activité agricole progressent de moins de 1 % sur un an. En effet, la consommation de capital fixe, qui représente le quart de ces charges, recule légèrement. Le remboursement des dettes et le paiement des charges financières deviennent toutefois plus contraignants compte tenu de la forte diminution du résultat. Les salaires et cotisations sociales, postes principaux des charges d'exploitations, augmentent de 1 % en 2011. Ces charges sociales représentent à elles seules 59 % du total des charges d'exploitation en PACA, un pourcentage particulièrement important lié à la prédominance dans la région, des productions viticoles, fruitières et

Produits pétroliers, engrais et amendements en forte hausse



Augmentation des charges sociales

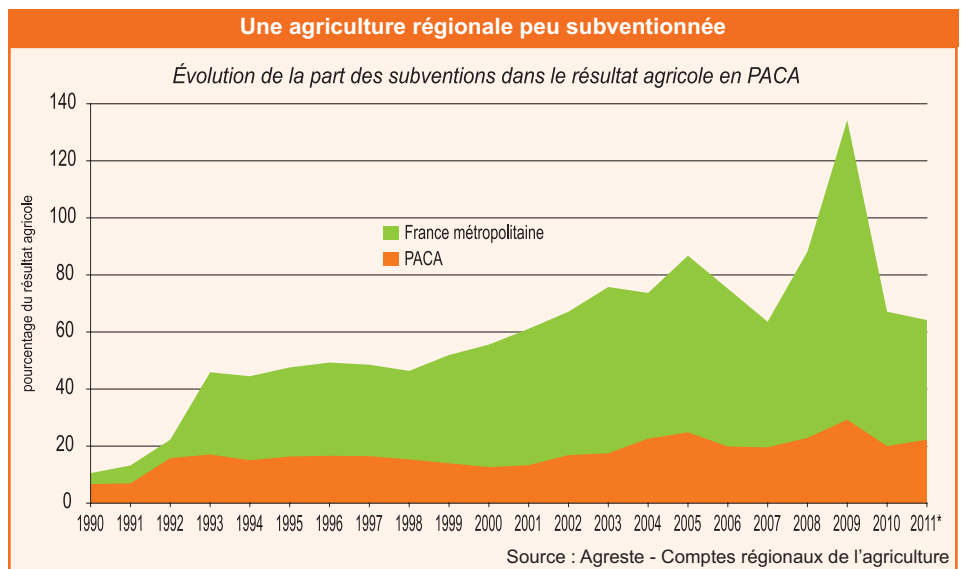


légumières, fortement employeuses de main d'œuvre. Ainsi en 2011, le niveau relatif de charges d'exploitation est de 12 % de la production hors subventions en France métropolitaine, mais il est de 37 % en PACA. Enfin, les charges d'exploitation sont également marquées par la hausse des impôts : + 7 % en 2011.

La valeur de la production de la branche agricole régionale est de 2,9 milliards d'euros en 2011

La valeur des charges atteint 2,2 milliards d'euros en 2011

En 2011, les **subventions d'exploitation et les aides couplées** aux produits versées aux exploitations de PACA s'élèvent à 187 millions d'euros et progressent de 2 %. Cette progression concerne principalement les indemnités au titre des calamités agricoles. En effet, la sécheresse a entraîné des pertes fourragères, notamment dans le Vaucluse et les Hautes-Alpes, les inondations de l'automne ont provoqué des pertes sur cultures et cheptels, et quelques épisodes de grêles localisés ont fait beaucoup de dégâts.



Les aides découplées représentent 87 % du total des subventions régionales, soit 163 millions d'euros en 2011. Elle progressent de 3 % sur un an avec l'accroissement du découplage. Les aides couplées atteignent un montant bien moindre (24 millions d'euros) et sont en léger recul. Parmi elles, 15 millions d'euros ont été versés pour les productions animales, un versement en hausse depuis 2010 et la mise en place de l'aide couplée aux ovins. Les 9 millions d'euros

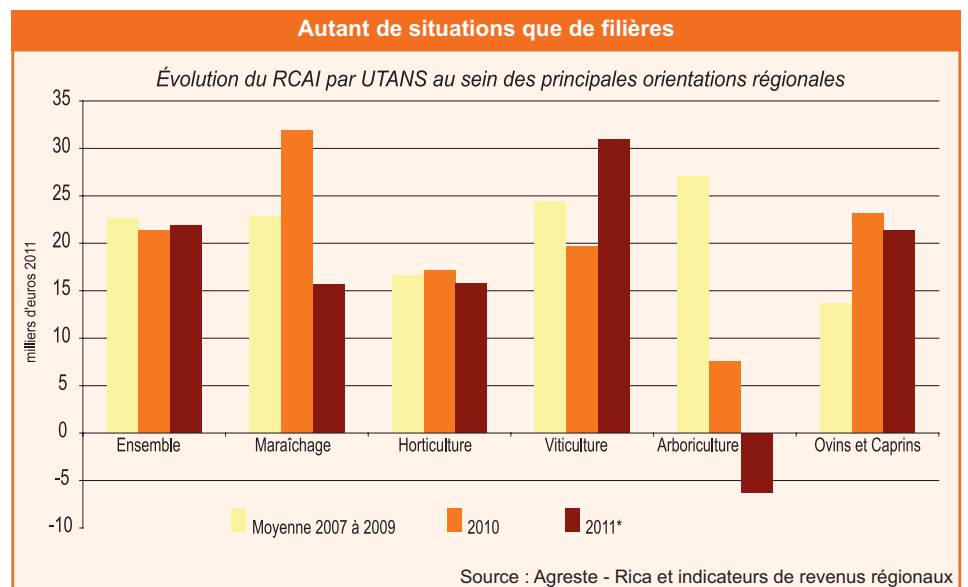
restants ont été versés pour les productions végétales, 88 % de moins qu'en 2005, avant la mise en place du découplage.

La part des subventions dans le revenu agricole des exploitations est très faible en PACA : 22 % en 2011 contre 64 % en France métropolitaine. La région ne bénéficie que de 2 % du montant des aides versées en France métropolitaine alors qu'elle représente 4 % des exploitations agricoles du territoire.

Des inégalités fortes entre filières en matière de revenu

Les cinq filières prépondérantes de la région PACA ne sont pas sur un pied d'égalité en matière de revenu, loin de là. Les écarts de RCAI avoisinent les 37 000 € en 2011, entre les filières viticole et arboricole. Cette dernière filière dégage un RCAI négatif, inhérent aux modalités de calcul du résultat courant avant impôts. Celui-ci est un indicateur qui évalue le solde disponible sous condition de renouvellement de l'appareil de production. Lorsque l'exploitation ne renouvelle pas ses équipements et ses bâtiments, les dépenses effectives sont de fait inférieures et l'excédent de trésorerie disponible pour les prélèvements familiaux est supérieur au RCAI. À court terme, les exploitants peuvent donc vivre avec un RCAI négatif, en hypothéquant la capacité de renouvellement à moyen ou long terme de leur exploitation.

Alors que le RCAI n'augmente tendanciellement que de 0,01 % par an depuis 1990, le RCAI par Unité de Travail Agricole Non Salariée (RCAI par UTANS) ou revenu des exploitants, augmente de 0,5 % par an. La progression du revenu régional sur longue période est donc



moins due à une amélioration des résultats d'exploitations qu'au recul du nombre d'UTA non salariées entre 1990 et 2000. Depuis 2000, les UTA non salariées sont stables et résultat des exploitations comme revenu des exploitants suivent une même tendance, négative celle-ci, à - 3,1 % par an. En 2011, le revenu moyen des exploitants de PACA est de 21 900 €.

Le revenu moyen de 2011 est négatif en arboriculture (- 6 300 €).

Il est de 15 600 € en maraîchage, 15 700 € en horticulture, 21 400 € en élevage ovins/caprins et 30 900 € en viticulture.

Maraîchage : une année 2011 désastreuse casse la dynamique positive de ces dernières années

Après avoir suivi une tendance positive entre 2007 et 2010, le RCAI par UTANS des exploitations maraîchères, accuse 51 % de perte en 2011. En cumul sur les trois dernières années, ce revenu recule de 9 %.

Globalement, le volume de la production de légumes progresse de 7 % en 2011 mais les prix se replient de 13 %. La campagne de commercialisation des légumes est en effet particulièrement mauvaise, impactée à la fois par des conditions climatiques atypiques, avec un printemps estival et un été plutôt automnal, et par la crise liée à la bactérie

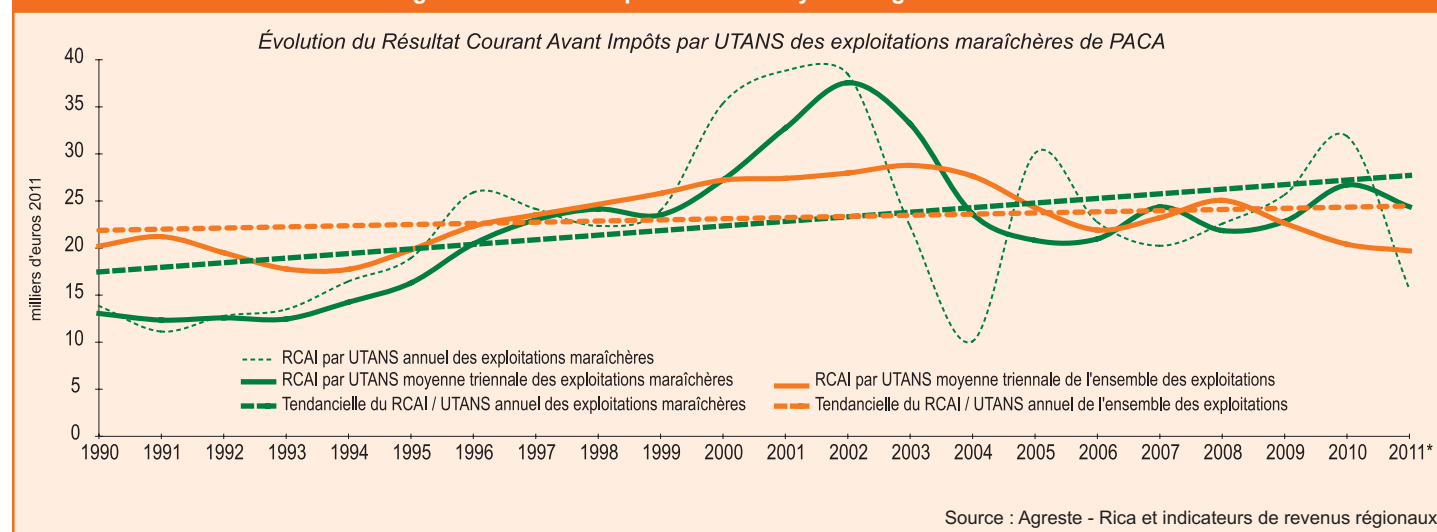
E. Coli. Cette dernière affecte particulièrement les légumes d'été à consommer crus comme le melon, la tomate et le concombre.

Les charges d'approvisionnement progressent de 9 % en valeur, un accroissement provenant en grande partie des engrais et de l'énergie, dont les coûts pèsent sur les productions sous-abris. Les autres charges d'exploitation (travaux, entretien...) sont également en hausse de 6 % sur un an, tout comme les charges de personnel (+ 1 %).

La hausse de ces trois postes principaux de charges courantes (+ 5 %) cou-

plée à la baisse de la production en valeur (- 6 %) explique le net repli du résultat courant avant impôts des exploitations maraîchères. Ce dernier, de 15 600 € par actif non salarié, se situe à son plus bas niveau depuis 2004. En moyenne triennale, le RCAI par UTANS des exploitations maraîchères reste cependant supérieur de 24 % au revenu moyen des exploitations de PACA malgré une année 2011 catastrophique. La tendancielle 1990-2011 montre d'ailleurs une hausse du revenu de 2,2 % par an inflation déduite.

Maraîchage : des revenus supérieurs à la moyenne régionale mais fluctuants



Horticulture : des revenus de plus en plus faibles, plombés par les charges énergétiques

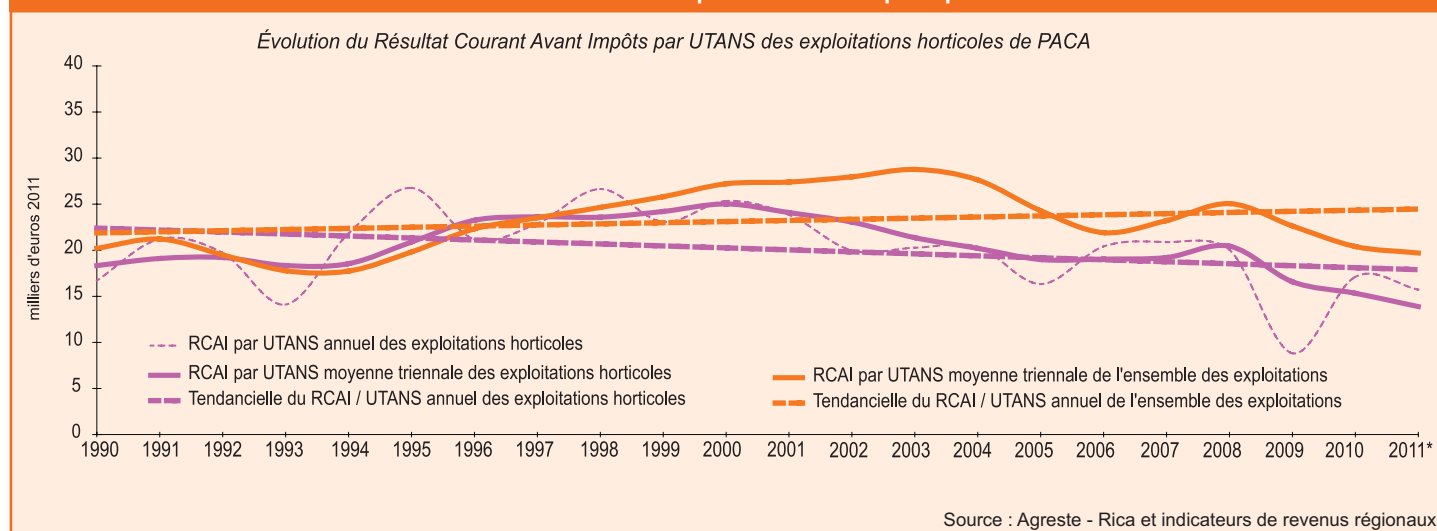
La baisse tendancielle de 4 % chaque année du RCAI par UTANS des exploitations horticoles entre 2000 et 2010, se creuse en 2011 pour atteindre 8 %. En cumul sur les trois dernières années, ce revenu recule de 9 %, intégrant le niveau de revenu catastrophique de 2009.

Globalement, le volume de la production de fleurs et plantes ornementales progresse de 2 % en 2011 et les prix ne se replient que de 1 % sur la même période. Les évolutions de prix sont cependant assez disparates, avec des baisses notables pour la pivoine, l'arum

ou l'iris, mais des hausses pour la rose ou le gerbera.

Les charges d'approvisionnement progressent de 8 % en valeur, reflétant la hausse des coûts des engrais mais surtout de l'énergie, matière première indispensable pour de nombreuses cultures

Horticulture : des revenus qui décrochent depuis quinze ans



florales sous serre. Les autres charges d'exploitation (travaux, entretien...) sont également en hausse de 4 % sur un an, comme les charges de personnel. La légère augmentation de la production en valeur (+ 3 %) est grevée par la hausse des trois postes principaux de charges courantes (+ 5 %) et le résultat courant avant impôts des exploitations

horticoles est donc en baisse. Ce dernier, de 15 700 € par actif non salarié, se situe à son second plus bas niveau depuis 1994. Seule 2009 avait engendré un revenu inférieur (8 800 €). Depuis 1998, l'écart observé entre le RCAI par UTANS des exploitations horticoles en moyenne triennale et celui de l'ensemble des exploitations de PACA, n'a

cessé de croître. Il est de près de 30 % en 2011. La tendancielle 1990-2011 montre d'ailleurs une baisse du revenu de 1,1 % par an inflation déduite. Le revenu de la filière connaît une rupture de son évolution en 1998. En hausse de 5 % par an sur la période 1990-1998, il recule de 4 % par an depuis.

Viticulture : l'augmentation de la production permet un nouvel élan

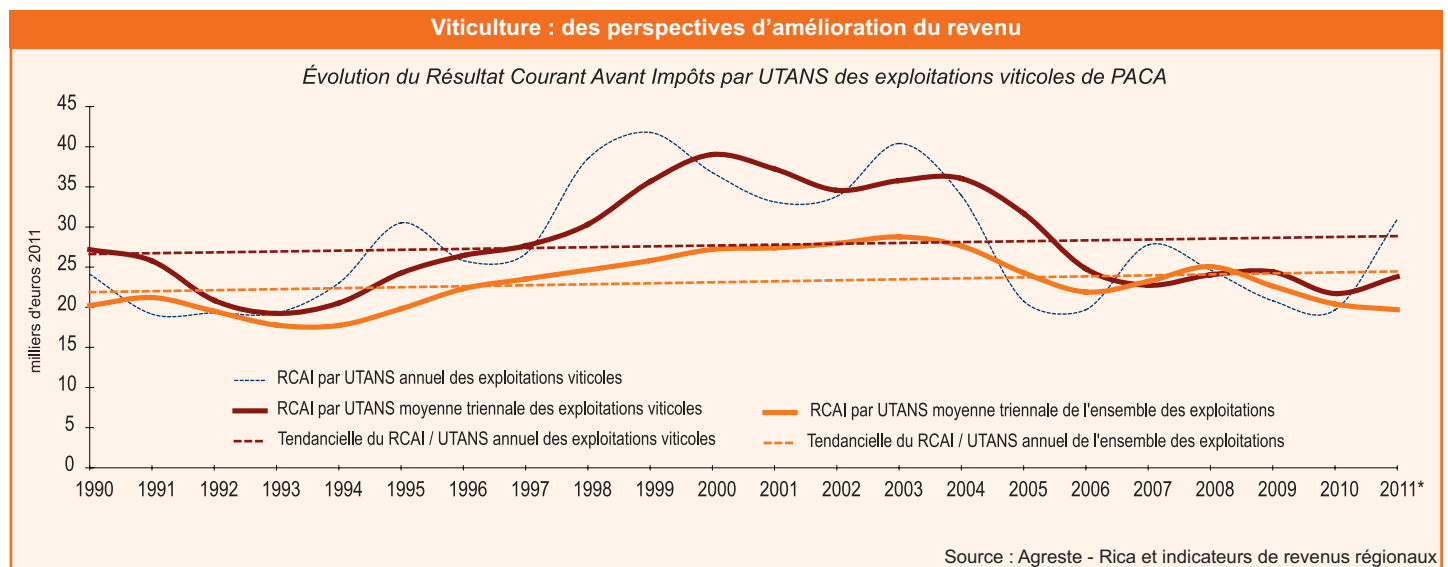
Bien que très en deçà de la période faste vécue par la filière entre 1995 et 2004, le RCAI par UTANS des exploitations viticoles augmente de 57 % en 2011. En cumul sur les trois dernières années, ce revenu n'augmente que de 4 %, encore pénalisé par les niveaux très bas de 2009 et 2010.

En 2011, le volume total de la production de vins augmente de 7 % en PACA. Les volumes des vins sous Indications Géographiques Protégées (IGP) progressent de 10 % et ceux des vins sous Appellations d'Origines Protégées (AOP) de 6 %. Ainsi, après trois années en deçà des 4 millions d'hectolitres, le potentiel de récolte régional (4,2 millions d'hectolitres en 2011) tend à se rapprocher du niveau de la récolte 2007, alors que les surfaces reculent de près de 4 000 hectares. Le rendement moyen est donc au-dessus de la

moyenne quinquennale même si une marge de progression existe encore pour égaler les rendements antérieurs à 2007. Dans le même temps, les prix ont augmenté de 9 %, plus fortement en IGP qu'en AOP, résultat d'une relance des exportations françaises initiée en 2010, essentiellement du fait de la demande japonaise et chinoise.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 9 % en valeur, tirées vers le haut par les fortes croissances des produits pétroliers et des dépenses en engrais et en produits phytosanitaires. Les autres charges d'exploitation progressant peu, la forte augmentation de la valeur de la production (+ 17 %) n'est donc que peu pénalisée par la hausse des charges courantes (+ 4 %) et le résultat courant avant impôts des exploitations viticoles est en nette hausse. Ce dernier, de 30 900 € par actif non salarié,

retrouve un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis plus de cinq ans. Exception faite de la période 2007/2009 caractérisée par de très faibles volumes, le RCAI par UTANS des exploitations viticoles en moyenne triennale a toujours été supérieur au revenu moyen des exploitations de PACA. La tendance récente confirme cette supériorité de revenu (21 % plus élevé sur la moyenne triennale 2011). Cependant, sur longue période, l'écart entre les exploitations viticoles et l'ensemble des exploitations régionales se resserre, plombé par les mauvais résultats des années passées. La tendancielle 1990-2011 montre effectivement une hausse du revenu de 0,4 % par an seulement inflation déduite, alors qu'elle est de + 0,5 % pour l'ensemble des exploitations.



Arboriculture : des revenus très bas mettant en danger les exploitations et la filière

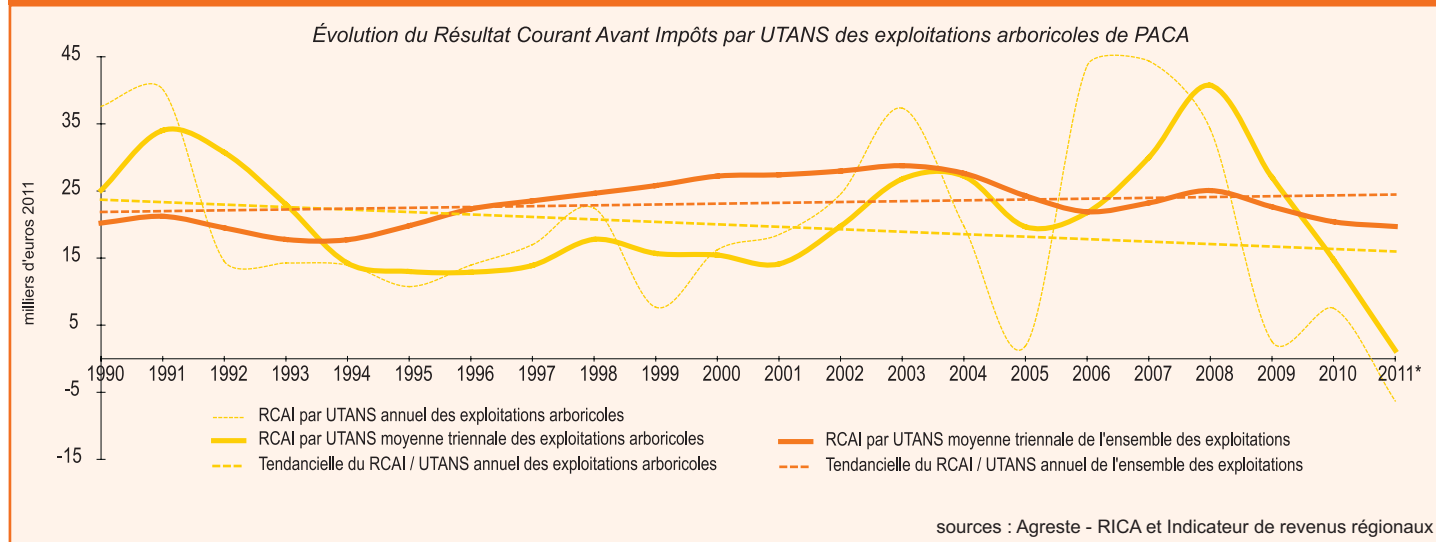
La baisse continue du RCAI par UTANS des arboriculteurs observée depuis son maximum de 2008, se poursuit à raison de 64 % par an. En cumul sur les trois dernières années, ce revenu recule de 91 %, intégrant les niveaux catastrophiques de 2009 et 2010. Si le RCAI par UTANS reste tout juste positif en

moyenne triennale, le RCAI par UTANS de l'année 2011 est lui, négatif.

Globalement, le volume de la production de fruits ne progresse que de 1 % en 2011 alors que les prix se replient de 7 %. Certains fruits comme l'abricot accusent une forte baisse de production, d'autres, la poire par exemple, un recul

important des prix. Enfin, des fruits tels que la cerise cumulent les deux situations. La filière arboricole connaît en effet en 2011 d'importantes difficultés de commercialisation dues à la crise liée à l'E. Coli, ainsi qu'à des conditions climatiques affectant à la fois les calendriers de production et la demande.

Arboriculture : oscillations marquées et chute brutale du revenu sur trois ans



Les charges d'approvisionnement sont en hausse de 10 % en valeur, essentiellement du fait des engrais et produits pétroliers. Les autres charges d'exploitation (travaux, entretien...) n'ont pris que 3 %, une hausse atténuée par des traitements et des éclaircissements moins nombreux.

La hausse des trois postes principaux de charges courantes (+ 4 %) couplée à la forte baisse de la production en valeur (- 8 %) explique le net repli du ré-

sultat courant avant impôts des exploitations arboricoles. Ce dernier est négatif (- 6 300 € par actif non salarié) et se situe à un niveau historiquement bas. Les revenus successifs de ces dernières années en arboriculture, très bas voire négatifs, mettent en danger les exploitations qui se maintiennent en consommant leur capital.

Hormis sur la période 2007/2010, le RCAI par UTANS des exploitations arboricoles en moyenne triennale a tou-

jours été inférieur au revenu moyen des exploitations de PACA, parfois même assez fortement. La moyenne triennale 2001 par exemple montre un revenu presque deux fois plus faible pour les arboriculteurs. En 2010 puis 2011, l'écart se creuse de nouveau considérablement et atteint 94 %. La tendancielle 1990-2011 montre d'ailleurs une baisse très marquée du revenu des arboriculteurs de 1,8 % par an inflation déduite.

Ovins et caprins : des effets visibles de la Politique Agricole sur le revenu

Après un décrochage entre 2005 et 2009, le RCAI par UTANS des exploitations ovines et caprines augmente de manière conséquente grâce aux nouvelles mesures consécutives au bilan de santé de la PAC. Ainsi, malgré un léger recul en 2011, le revenu des exploitants ovins et caprins a presque doublé par rapport à 2008. En cumul sur les trois

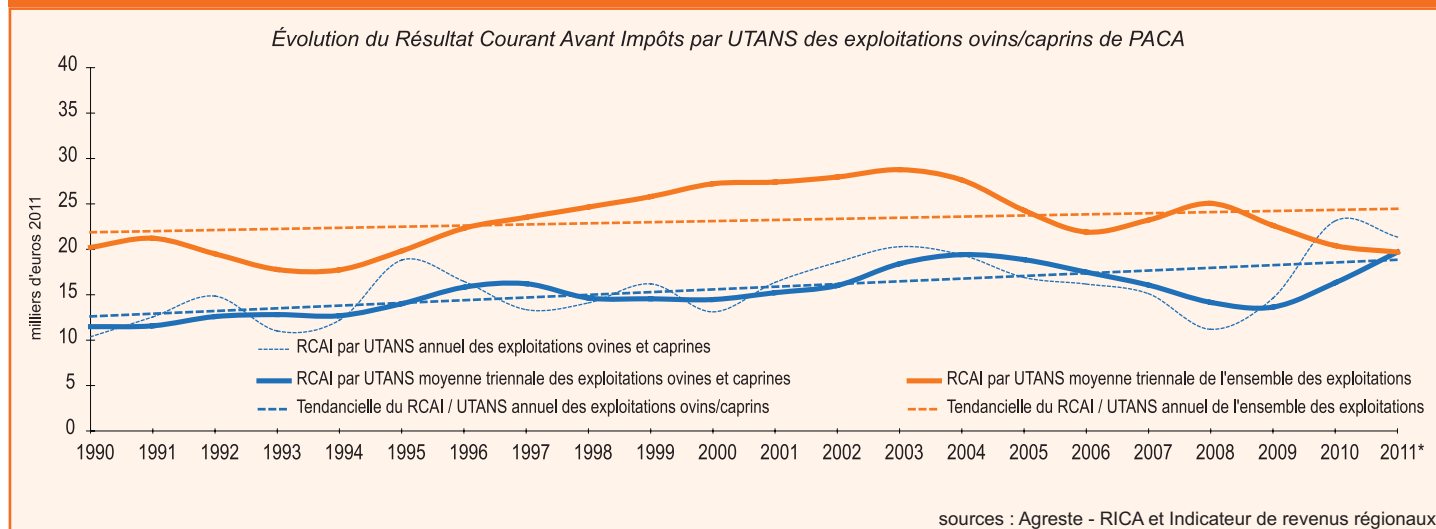
dernières années, ce revenu augmente de 21 %.

Les volumes de production sont restés relativement stables (+ 0,9 % pour les ovins, - 2 % pour les caprins), mais les prix ont augmenté de 5 % grâce notamment à un recul des importations ovines, la Nouvelle-Zélande ayant réorienté ses ventes vers les marchés américains et

asiatiques. Les produits laitiers de ces exploitations ont également progressé en volume et en prix.

Le coût de l'alimentation animale, en particulier des aliments composés, augmente fortement consécutivement à la flambée des cours des céréales intervenue en 2010. Par ailleurs, la sécheresse qui a particulièrement

Ovins et caprins : des effets visibles de la Politique Agricole sur le revenu



touché certains secteurs du Vaucluse et des Hautes-Alpes a imposé aux éleveurs un recours plus important à l'achat d'aliments extérieurs. Les charges d'approvisionnement progressent donc considérablement en valeur : + 16 % en 2011. Malgré une augmentation de 5 % de la valeur de la production et les aides versées au titre des calamités agricoles,

la hausse du coût des consommations intermédiaires induit un recul du revenu en 2011. Celui-ci s'établit à 21 400 € par actif non salarié, sa deuxième plus haute valeur depuis plus de vingt ans, après celle de l'an passé. Le RCAI par UTANS des exploitations ovines et caprines en moyenne triennale a toujours été inférieur au revenu moyen des exploitations de PACA. L'écart

s'amointrit depuis quelques années et en 2011, pour la première fois, le revenu de ces exploitations en moyenne triennale est identique au revenu moyen des exploitations régionales, grâce à une tendance fortement haussière ces trois dernières années. La tendancielle 1990-2011 montre d'ailleurs une hausse importante du revenu de 2 % par an inflation déduite.

Un revenu régional parmi les plus bas de France, et un recul plus marqué qu'ailleurs

PACA est la seconde région qui connaît la plus forte baisse de son revenu agricole en moyenne triennale (- 3 %), juste derrière l'Île-de-France. Cependant, comparativement à cette dernière, les revenus agricoles moyens y sont nettement plus faibles : 19 700 € en PACA contre 42 300 € en Île-de-France et 26 000 € de moyenne nationale. Si le revenu des exploitants de PACA sur longue période progresse tendanciellement de 0,5 % par an, cette augmentation est deux fois plus lente que celle observée France entière. Par ailleurs, depuis 2000, le revenu national poursuit sa progression tandis que le revenu régional recule de 3,1 % par an. L'écart observé entre PACA et la France se creuse donc et s'approche des 25 %, si-

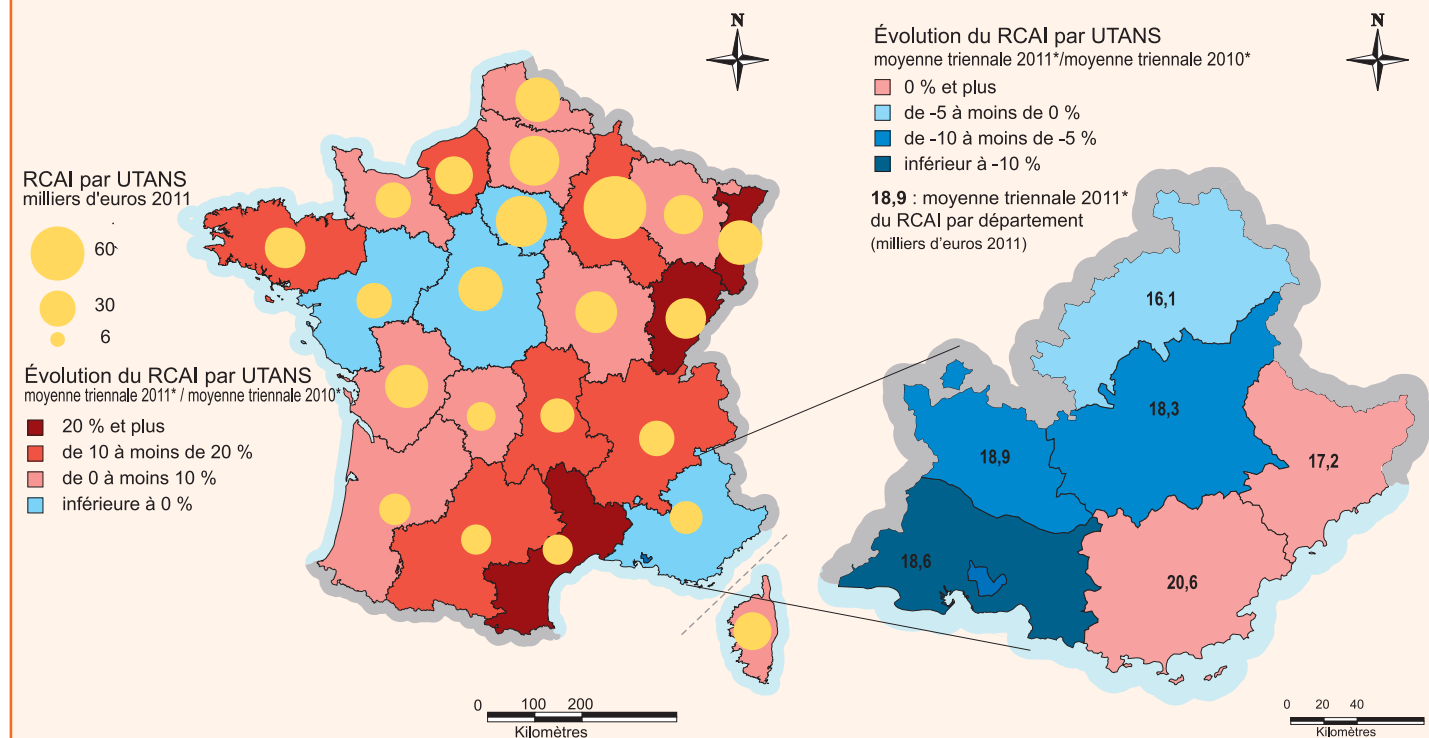
tuation durable inédite depuis 1990. Les disparités inter-régionales observées sont la résultante de plusieurs facteurs tels que la nature des productions, la dimension économique des exploitations, le degré d'intensification ou encore l'éligibilité aux aides directes. Ainsi, PACA, avec ses productions gourmandes en main d'œuvre, très peu aidées et sa très forte proportion de petites exploitations (près d'une sur deux) ne peut-elle prétendre rivaliser avec d'autres régions très spécialisées en grandes cultures ou en élevage, que l'on rencontre dans la moitié nord de la France.

Appuyées par des récoltes abondantes en maïs et vins, et/ou par la reprise du prix du lait et des viandes, certaines ré-

gions enregistrent une hausse sensible de leur RCAI par UTANS. C'est le cas de la Franche-Comté, de l'Alsace ou encore de Languedoc-Roussillon. En PACA, la production agricole ne progresse que légèrement en valeur (+ 1,4 % en 2011). La région connaît de bonnes vendanges conjuguées à des cours porteurs ainsi qu'une hausse des cotations ovines aidées par une moindre pression des importations. Cependant, les aléas climatiques et la crise sanitaire de la bactérie E. Coli se conjuguent pour entraîner un net repli des cours des fruits et légumes, ce qui a un impact considérable pour une région qui génère plus de 20 % du volume national de ces productions.

Une région à faible revenu révélant des disparités géographiques fortes

Résultat Courant Avant Impôts par actif non salarié en France et en PACA



* moyennes rapportées à la dernière année : la moyenne triennale 2011 est la moyenne des années 2009, 2010 et 2011

Réalisation : DRAAF - PACA
Sources : IGN, BD CARTO, Agreste - RICA et Indicateurs de revenus régionaux

Au sein de la région, le poids des filières prépondérantes selon les départements explique les évolutions contrastées du résultat courant avant impôt par UTA non salarié.

→ Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le revenu moyen est de 18 300 € en 2011. Il est en baisse de 6 % en moyenne triennale. La bonne tenue de la filière ovine ne suffit pas à compenser le fort repli de l'arboriculture et le recul des grandes cultures.

→ Le revenu des Hautes-Alpes est le plus faible de la région, du fait de la prépondérance de l'élevage ovin dans ce département. Malgré les bons résultats

dans cette filière, les revenus négatifs de l'arboriculture pénalisent le revenu moyen départemental qui s'établit en 2011 à 16 100 €, après avoir perdu 1 % en moyenne triennale.

→ Avec 17 200 €, le revenu des Alpes-Maritimes est stable. La relative diversification de ses productions assure cette stabilité, la filière élevage et le maraîchage compensant en moyenne triennale, la perte de revenu en horticulture.

→ Le département des Bouches-du-Rhône, premier département producteur de fruits et légumes de France, affiche la baisse de revenu la plus importante de PACA en 2011. Le revenu perd 12 %

et s'établit à 18 600 €.

→ Le revenu varois est le plus élevé de PACA grâce à la prépondérance de la viticulture. La perte de revenu dans la seconde orientation départementale qu'est l'horticulture, n'empêche pas le revenu moyen départemental de progresser de 3 % pour atteindre 20 600 €.

→ Fortement viticole lui aussi, le Vaucluse connaît pourtant une diminution de son revenu (- 8 %), pénalisé là encore par l'arboriculture, dont le poids est non négligeable dans le département. Le revenu 2011 s'établit à 18 900 € en moyenne triennale ■

Méthodologie

■ * Toutes les données 2011 sont provisoires.

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production. Ils sont établis par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

■ S'appuyant totalement sur le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), ils sont établis sur le champ des exploitations agricoles considérées comme moyennes et grandes sur la base de la valeur de leur Production Brute Standard (PBS). On considère qu'une exploitation est moyenne ou grande si sa PBS moyenne dépasse 25 000 euros. Par rapport au champ couvert par les comptes régionaux et national qui porte sur la « branche agriculture », sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole, d'autre part les petites exploitations (dont la PBS est inférieure à 25 000 euros).

■ La notion de revenu de l'activité des entreprises agricoles retenue est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôts par actif non salarié. Les évolutions sont calculées en termes réels en déflatant par l'indice de prix du Produit Intérieur brut. Dans le commentaire, les termes « résultat courant avant impôts » et « revenus » sont utilisés indifféremment.

Pour en savoir plus

- Agreste Primeur n°285 – juillet 2012 : Les comptes provisoires de l'agriculture 2011 par région et catégorie d'exploitation. Tendances moyennes positives mais fortes disparités régionales.

- Agreste PACA, Etude n°72 – mai 2012 : Bilan agricole 2011 : une année difficile pour les fruits et légumes, plus favorable pour l'élevage et la viticulture.

- Site internet Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

- Site internet DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique
et Économique - (SRISE)
132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE

Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Directeur régional : Jean-Marie Seillan
Directrice de la publication : Brigitte Baccaïni
Rédacteur : Guillaume Nieuwjaer
Composition : Nadine Nieto
Impression : MAAF-SSP
Dépôt légal : Août 2012
ISSN : 1773-3561